



---

Monique Khouzam Gendron  
Pascale Garber

---

**Les pensionnats  
des enfants  
autochtones :**

*L'autre côté  
de l'histoire...*

---



© 2024, Monique Khouzam Gendron  
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024  
ISBN 978-2-9815821-3-3  
Photo de la couverture : *Milky Way* (detail), photo de [Atsushi](#)

**Le téléchargement de ce document est gratuit.  
Un don à un organisme autochtone de votre choix serait bien apprécié. Merci!**

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
Relevé de quelques documents historiques importants.....	4
Sources consultées .....	6
<b>Les Pensionnats autochtones au Canada .....</b>	<b>8</b>
Historique .....	8
La raison de la création des pensionnats.....	8
L’obligation de les fréquenter .....	9
L’enlèvement des enfants.....	9
Allégation incendiaire .....	10
Mise au point.....	10
Sources consultées .....	12
<b>Les abus physiques, psychologiques et sexuels .....</b>	<b>14</b>
Rapport de la Commission.....	14
Génocide culturel ou physique?.....	14
Les abus sexuels .....	15
Qui sont ces abuseurs? .....	16
Mythe.....	16
Nombre de réclamations.....	17
Sources consultées .....	18
<b>Les maladies et le décès des enfants autochtones .....</b>	<b>19</b>
Rapport du Dr Bryce .....	19
Conditions de vie.....	19
Taux de maladie et de mortalité .....	20
Chiffres mentionnés par la Commission Vérité et Réconciliation .....	20
Sources consultées .....	21

<b>Les cimetières et la fosse des enfants autochtones.....</b>	<b>22</b>
Rapport du Dr Scott Hamilton .....	22
Pour ce qui est des sépultures non identifiées.....	22
La politique d’inhumation du ministère des Affaires indiennes.....	23
Sources consultées .....	25
<b>Témoignages d’autochtones qui ont apprécié leurs pensionnats.....</b>	<b>26</b>
Sources consultées .....	33
<b>L’Église catholique : excuses, compensations, archives .....</b>	<b>34</b>
Excuses .....	34
Visite du pape François au Canada.....	35
Compensations monétaires .....	35
Les archives des religieux .....	35
Sources consultées .....	37
<b>La Commission de vérité et réconciliation du Canada.....</b>	<b>39</b>
Mandat .....	39
Quelques faiblesses et manquements à noter au sujet du rapport de la Commission de Vérité et réconciliation.....	39
Sources consultées .....	41
<b>Conclusion .....</b>	<b>42</b>
Sources consultées .....	44
Autres articles d’opinion.....	44
<b>Remerciements .....</b>	<b>46</b>

## Introduction

Le sujet des pensionnats autochtones est un sujet d'actualité, vaste, complexe et déchirant à bien des égards. L'objectif de cette publication qui a servi de conférence est de ne nier aucunement l'existence de cette réalité qui a marqué l'histoire du Canada, mais de démontrer avec preuves à l'appui l'autre côté de l'histoire pour pallier certaines accusations injustifiées publiées dans certains médias. En effet, depuis la triste découverte de la fosse d'enfants autochtones, un flot d'informations et d'émotions ont circulé à ce sujet. Malheureusement, certaines personnes qui ont pris la parole ou utilisé leur plume dans cette cause n'ont pas communiqué toute la vérité, mais des demi-vérités, des généralisations et des informations trompeuses sur les pensionnats et la fosse d'enfants autochtones.

Les mauvaises informations qui ont été véhiculées dans certains médias ont eu pour effet qu'en 2021 une cinquantaine d'églises ont été brûlées et ou vandalisées dans les provinces de l'Ouest du Canada et certaines personnes ont demandé de se faire apostasier sur une base émotionnelle.

Pour avoir le cœur net à titre de bibliothécaire professionnelle et par souci de mettre les pendules à l'heure, j'ai effectué quelques recherches. Plus je fouillais, plus je découvrais à travers les textes historiques et d'archives qu'il y a des faussetés et des distorsions de la vérité qui ont circulé.

Ce désir de faire connaître la vérité n'a pas été fait dans le but de créer une polémique, car elle ne sert à rien sinon à ancrer les "partis" dans des positions extrêmes, mais d'inciter à la réflexion et au partage concernant nos jugements et notre captivité face aux informations médiatiques et notre part de responsabilité dans cette affaire. Il reste à chacun de tirer ses conclusions après avoir recherché la vérité, car comme l'a si bien dit la baronne Mme de Staël : « La recherche de la vérité est la plus noble des occupations et sa publication est un devoir. »

### **Relevé de quelques documents historiques importants**

Cette recherche n'a pas la prétention d'être exhaustive ni de prendre position, elle a été effectuée à partir de quelques documents historiques d'une importance considérable qui se complètent et qui ne se contredisent pas. Ils sont le fruit d'études, de recherches, de rapports et d'articles provenant de sommités,

d'historiens et d'autres sources crédibles dont la liste se trouve à la fin de chaque chapitre. Pour n'en citer que quelques-uns, il s'agit des écrits :

- Du **Dr Scott Hamilton**, professeur et anthropologue qui a été engagé par la Commission *Vérité et réconciliation* et qui a effectué un rapport révélateur des quelques 100 ans de fonctionnement de 150 pensionnats autochtones au Canada.
- Du **Dr Peter Bryce**, qui était médecin en chef au ministère des Affaires indiennes, qui nous a éclairés au sujet des maladies et du décès des enfants. Il a écrit un livre qui a été publié en 1922 intitulé *The Story of a National Crime (L'histoire d'un crime national)*.
- De la **Commission de vérité et réconciliation du Canada** (CVR) qui a pris naissance en 2008 et qui avait pour objectif « d'honorer la vérité et réconcilier pour l'avenir ». Elle a effectué maintes recherches sur les pensionnats et a publié un rapport final. Il y a cependant certaines réserves sur quelques-une de ses affirmations.
- De la **Société historique du Canada** (SHC) qui s'est penchée sur la question pour comprendre ce qui s'est passé historiquement tout en refusant d'écrire l'histoire en cédant aux pressions et à l'émotivité du moment.
- De **différents historiens d'aujourd'hui** qui, après maintes recherches, se sont prononcés à travers d'articles dans des revues spécialisées et des articles dans les journaux.
- De **témoignages de plusieurs autochtones** qui ont vécu dans les pensionnats et dont plusieurs se sont confiés à certains journalistes et à l'ex-sénatrice Lynn Beyak qui a fait un sondage auprès des Canadiens afin de connaître leurs opinions, bonnes ou mauvaises, sur les pensionnats et elle en a publié une centaine sur son site Internet en 2017.

## Sources consultées

BISSELL Jim. Residential Schools, the Other Side of the Story. Lettre adressée à Lorne Gunter du *Toronto Sun*, reproduite sur le site de John Sullivan. Disponible sur :

[johnsullivancounselling.com/residential-schools-the-other-side-of-the-story/](http://johnsullivancounselling.com/residential-schools-the-other-side-of-the-story/)

Traduction disponible sur le site [ecatholic.com](http://ecatholic.com).

BRYCE, Peter Henderson. *The Story of a National Crime : being an appeal for justice to the Indians of Canada* (Histoire d'un crime national), James Hope & Sons, Ottawa, 1922  
Disponible sur :

[archive.org/details/storyofnationalcoobrycuoft/page/n7/mode/2up](http://archive.org/details/storyofnationalcoobrycuoft/page/n7/mode/2up)

Commission de vérité et réconciliation du Canada. Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final. 2015. Disponible sur :

[ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer\\_la\\_verite\\_reconcilier\\_pour\\_lavenir-Sommaire.pdf](http://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer_la_verite_reconcilier_pour_lavenir-Sommaire.pdf)

GLAVIN, Terry. The year of The graves : How the world's media got it wrong on residential school graves. *National Post*, May 26, 2022. Disponible sur :

<https://nationalpost.com/opinion/the-year-of-the-graves-how-the-worlds-media-got-it-wrong-on-residential-school-graves>

HAMILTON, Scott. Where are the Children buried? *National Centre for Truth and Reconciliation – Reports* [en ligne]. Disponible sur :

[nctr.ca/wp-content/uploads/2021/05/AAA-Hamilton-cemetery-FInal.pdf](http://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/05/AAA-Hamilton-cemetery-FInal.pdf)

Résumé en français disponible sur [Internet Archives](http://Internet Archives).

HAMILTON, Augustin. Ce qu'on ne dit jamais : certains Autochtones ont grandement apprécié leur pensionnat. Site Campagne Québec-Vie, 29 juin 2021. Disponible sur :

[cq.v.qc.ca/ce\\_qu\\_on\\_ne\\_dit\\_jamais\\_certains\\_autochtones\\_ont\\_grandement\\_apprecie\\_leur\\_pensionnat](http://cq.v.qc.ca/ce_qu_on_ne_dit_jamais_certains_autochtones_ont_grandement_apprecie_leur_pensionnat)

LifeSiteNews. Rescued from the memory hole : Some First Nations people loved their residential schools, *LifeSiteNews* June 28, 2021. Disponible sur :

[lifesitenews.com/news/rescued-from-the-memory-hole-some-first-nations-people-loved-their-residential-schools/](http://lifesitenews.com/news/rescued-from-the-memory-hole-some-first-nations-people-loved-their-residential-schools/)

MARCHAND, Len et Matt HUGHES. *Breaking Trail : The Autobiography of Len Marchand*, Caitlin Press, 2000, 230p.

MC BAIN, Robert. Letters to Senator Beyak, uncensored. *C2C Journal*, April 16, 2018. Disponible sur :

[c2cjournall.ca/2018/04/letters-to-senator-beyak-uncensored/](http://c2cjournall.ca/2018/04/letters-to-senator-beyak-uncensored/)

REAL Women of Canada. Jumping to Conclusions Without the Facts in the Indigenous Residential Schools Question, June 21, 2021. Disponible sur : [realwomenofcanada.ca/jumping-to-conclusions-without-the-facts-in-the-indigenous-residential-schools-question/](https://realwomenofcanada.ca/jumping-to-conclusions-without-the-facts-in-the-indigenous-residential-schools-question/)

# Les Pensionnats autochtones au Canada

Sur la base des faits historiques, nous constatons qu'il n'est pas approprié d'accuser qui que ce soit de négligence, de maltraitance et de comportement insensible à l'égard des enfants qui aurait conduit à leur mort, sans tenir compte du contexte, ni avoir vérifié les sources d'information crédibles à ce sujet. (Ex. Accusations radicales d'institutions religieuses ou de laïcs qui géraient les pensionnats). Au contraire, il faudrait plutôt les remercier à certains égards d'avoir aidé et pris soin des Autochtones du mieux qu'ils pouvaient avec le peu de moyens qu'ils avaient et les mauvaises conditions dans lesquelles ils vivaient.

## Historique

Avant 1883, les missionnaires protestants et catholiques avaient établi des églises et des écoles et, dans certains cas, des hôpitaux proches de l'endroit où vivaient les Autochtones pour prendre soin d'eux. Les écoles avaient pour but de fournir une alphabétisation de base, d'apprendre aux enfants les valeurs sociales et religieuses des non-Autochtones et de leur donner une formation professionnelle.

## La raison de la création des pensionnats

C'est en 1883 que le gouvernement canadien, sous l'égide du ministère des Affaires indiennes, a pris le contrôle d'institutions plus importantes, connues sous le nom de « système de pensionnats » qui devaient fournir aux indigènes une formation à la fois académique et industrielle, dans le but de faciliter leur emploi et leur intégration dans la société euro-canadienne de plus en plus dominante. Le gouvernement a obligé les communautés religieuses à les gérer, sinon il leur coupait tous les subsides. Son objectif était de faire rapidement des jeunes autochtones des citoyens comme les autres jeunes canadiens.

Pour ce faire, le système fédéral des pensionnats a encouragé, parfois contraint, approximativement 150,000 enfants âgés de 3 à 16 ans à fréquenter les pensionnats fédéraux exploités au Canada entre 1883 et 1996. C'était un des moyens prévus dans un plan de colonisation et « d'assimilation forcée » des peuples et territoires autochtones du Canada.

C'est au début des années 1970 que le nombre de pensionnats en activité a commencé à diminuer fortement pour finalement cesser ses activités et fermer le dernier pensionnat en 1996 en Saskatchewan.

Dans l'esprit du gouvernement du temps, si chaque Autochtone était « intégré à la société », il n'y aurait plus de réserves, donc il n'y aurait plus de traités à signer, ni de droits à donner aux autochtones et ainsi le gouvernement se déparaitrait des obligations légales et financières qui lui incombaient envers les peuples autochtones en reprenant le contrôle de leurs terres et de leurs ressources.

### **L'obligation de les fréquenter**

La fréquentation de l'école n'était pas obligatoire pour les enfants autochtones avant 1920. Les enfants indigènes fréquentaient ces écoles parce que leurs parents le désiraient. L'instruction était perçue comme un bénéfice.

L'amendement à la loi sur les Indiens en 1920 donnait au Ministère des Affaires indiennes le pouvoir d'envoyer tout enfant indigène en âge scolaire dans un externat ou un pensionnat et les a assujettis à la règle qui s'appliquait déjà aux autres enfants.

Les parents autochtones qui désiraient que leur enfant fréquente un pensionnat remplissaient un formulaire de demande qui était acheminé à Ottawa pour approbation. Ce n'était pas toutes les demandes qui étaient acceptées, parce que la capacité ne permettait pas d'accueillir tous les enfants qui désiraient participer.

### **L'enlèvement des enfants**

Les enfants qu'on a forcés à fréquenter l'école étaient surtout des cas de protection de la jeunesse. De 1920 à 1960, l'option principale pour les enfants amérindiens orphelins ou provenant de foyers dysfonctionnels qui ne pouvaient être accueillis par leur famille élargie était le placement discrétionnaire de l'enfant par un agent des Affaires indiennes dans un pensionnat.

De plus en plus, durant les années 1940 et jusqu'au milieu des années 1960, les agents des Affaires indiennes retiraient les enfants de foyers qu'ils jugeaient inadéquats ou dangereux, pour les placer dans les pensionnats. Le Rapport Caldwell de 1967 indique que dans certains pensionnats amérindiens de la Saskatchewan quatre-vingts pour cent (80%) des enfants qui s'y trouvaient l'étaient pour des raisons de protection de la jeunesse. Les enfants négligés par leurs parents étaient effectivement enlevés de force à leurs parents, tout comme

certains enfants le sont aujourd'hui, pour leur sécurité, qu'ils soient indigènes ou pas, pour cause d'inaptitude parentale.

Mais la majorité des parents indigènes n'avaient pas ces problèmes. Ils voulaient tout simplement que leurs enfants aient la même instruction que les autres enfants pour les aider à se préparer à la vie moderne.

### **Allégation incendiaire**

L'allégation selon laquelle 150,000 enfants autochtones ont été forcés de fréquenter les pensionnats amérindiens entre 1883 et 1997 a surgi de façon systématique dans les médias, avec des descriptions du type « les enfants sont enlevés de force de leur famille » ou « arrachés des bras de leurs parents ».

Pour sa part, l'artiste Cri Kent Monkman a dépeint cette situation dans sa toile intitulée « *The Scream* » (*Le Cri*) montrant prêtres, religieuses et membres de la Police montée empoignant de petits enfants indigènes devant leurs mères terrifiées.

Cette allégation est incendiaire, tendancieuse et fautive, car elle ne correspond pas tout à fait à la réalité. D'après les faits historiques, les religieux étaient contre l'enlèvement des enfants à leur famille et les enlèvements étaient surtout des cas de protection de la jeunesse.

De plus, si « forcé de fréquenter l'école » signifie simplement la fréquentation obligatoire de l'école par tous les enfants, indigènes ou non, comme c'est le cas pour les enfants de toutes les sociétés modernes, alors l'allégation est trompeuse.

### **Mise au point**

Malgré le fait que le système des pensionnats a été fondé et sous-financé par des gouvernements laïques qui se sont succédés, certains médias ont attisé la colère des citoyens particulièrement contre l'Église catholique et les communautés religieuses pour leur rôle dans l'administration des écoles, alors que ces dernières répondaient plutôt aux objectifs de scolarisation fixés par le Ministère des Affaires indiennes.

Dans les écrits des médias grand public sur le système des pensionnats, le refus du gouvernement canadien de fournir un financement adéquat et d'améliorer les conditions sanitaires dans plusieurs de ces écoles est passé carrément sous silence.

Le professeur d'histoire, Benoît Caron, nous informe d'un fait historique extrêmement important : Des membres de l'Église catholique et des évêques de l'époque étaient contre toute cette idée d'enlever les enfants de leur milieu. Les missionnaires oblats en particulier Mgr Grandin, se sont opposés fermement aux pensionnats fédéraux. Ils ont demandé que leur modèle d'écoles préexistantes soit plutôt privilégié, car elles étaient établies tout près des lieux de résidence des Amérindiens, animées dans les langues amérindiennes, sans aucun recours aux enlèvements envisagés, puis perpétrés, par le gouvernement fédéral et sa Police montée. Ce fut une fin de non-recevoir, jumelée à une coupe de subventions et de tous les subsides qui leur permettaient de faire vivre leurs propres écoles qui étaient établies au plus près des familles. Il y a eu donc une participation forcée aux pensionnats, à défaut de quoi les missionnaires auraient dû complètement abandonner les Autochtones.

De fait, les religieux ont servi de bouc émissaire, mais bien entendu ils ont eu leur part de responsabilité pour avoir accédé à la demande du gouvernement fédéral pour appliquer les politiques coloniales, mais la question à se poser est : Est-ce une raison pour les **blâmer en totalité et leur faire porter tout le poids des erreurs commises?**

## Sources consultées

Canadian Geographic – Atlas des peuples autochtones du Canada. L'histoire des pensionnats indiens du Canada. 2018. Disponible sur :

[atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/article/1%E2%80%8Ahistoire-des-pensionnats-indiens-du-canada/](https://atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/article/1%E2%80%8Ahistoire-des-pensionnats-indiens-du-canada/)

CARON Benoit. Au sujet du pensionnat de Kamloops. [Facebook], 4 juillet 2021. Disponible sur :

[web.archive.org/web/20211215000000/www.veritepensionnats.ca/uploads/1/2/7/3/127330543/faits\\_rappeles\\_par\\_m\\_benoit\\_caron\\_professeur\\_dhistoire.pdf](https://web.archive.org/web/20211215000000/www.veritepensionnats.ca/uploads/1/2/7/3/127330543/faits_rappeles_par_m_benoit_caron_professeur_dhistoire.pdf)

Commission de vérité et réconciliation du Canada. Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final. 2015. Disponible sur :

[ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer\\_la\\_verite\\_reconcilier\\_pour\\_lavenir-Sommaire.pdf](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer_la_verite_reconcilier_pour_lavenir-Sommaire.pdf)

DASCHUK, James. *La destruction des Indiens des Plaines*. PUL, 2015, 360 p.

Église catholique de Québec. Comprendre l'histoire des pensionnats. 2021. Disponible sur :

[ecdq.org/comprendre-lhistoire-des-pensionnats/](https://ecdq.org/comprendre-lhistoire-des-pensionnats/)

GIESBRECHT Brian. Teaching the Residential School Story, Essays on the Frontier. *Frontier Centre for Public Policy*, 2017. Disponible sur :

[fcpp.org/wp-content/uploads/EF09TeachingTheResidentialSchoolStoryGiesbrecht.pdf](https://fcpp.org/wp-content/uploads/EF09TeachingTheResidentialSchoolStoryGiesbrecht.pdf)

GREEN, Nina, Brian GIESBRECHT et Tom FLANAGAN. They were not forced - The Indian Act and Regulations Prior to 1920. *The Dorchester Review*, April 21, 2022. Disponible sur :

[dorchesterreview.ca/blogs/news/they-were-not-forced](https://dorchesterreview.ca/blogs/news/they-were-not-forced)

La Renaissance catholique au Canada. Le gouvernement fédéral et les Indiens de l'Ouest. *RC* n° 236, avril 2016. Disponible sur :

[crc-canada.net/etudes-speciales/oeuvre-oblats-nord-ouest-canadien/gouvernement-federal-indiens-de-louest.html](https://crc-canada.net/etudes-speciales/oeuvre-oblats-nord-ouest-canadien/gouvernement-federal-indiens-de-louest.html)

L'Encyclopédie canadienne. *Loi sur les indiens*, 2022. Disponible sur :

[thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens](https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens)

O'CONNOR, Isabelle et Ward O'CONNOR. La vérité sur les pensionnats amérindiens du gouvernement canadien. Disponible sur :

[web.archive.org/web/20210706174026/http://www.veritepensionnats.ca/index.html](https://web.archive.org/web/20210706174026/http://www.veritepensionnats.ca/index.html)

PAUL Gabrielle. Pensionnats pour Autochtones : qu'en était-il au Québec? Radio-Canada-Espaces autochtones, 2021. Disponible sur : [ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1800564/pensionnats-autochtones-histoire-quebec-marie-pierre-bousquet](https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1800564/pensionnats-autochtones-histoire-quebec-marie-pierre-bousquet)

## Les abus physiques, psychologiques et sexuels

### Rapport de la Commission

En ce qui concerne les abus physiques et psychologiques, dans le Rapport effectué par la **Commission de vérité et de réconciliation**, on peut lire ceci : Il y a eu des conséquences négatives des pensionnats pour plusieurs autochtones, que voici : « De nombreux élèves ont des séquelles permanentes des pensionnats indiens. Arrachés à leurs parents, ils ont grandi sans respect et sans affection. Le système scolaire ridiculisait et bannissait la culture et les traditions de leur famille, ce qui a détruit leur estime de soi et leur attachement à leur propre famille. Des enseignants mal formés travaillant avec un programme sans pertinence ont fait en sorte que les Autochtones se sentent étiquetés comme des « ratés ». Les enfants qui ont été victimes d'intimidation et de violence physique ou sexuelle portent le fardeau de la honte et de la colère pour le reste de leurs jours.

Par la suite, la Commission mentionne plus loin dans son rapport, mais cette fois de façon plus nuancée que : « La plupart des personnes qui œuvraient dans les pensionnats étaient bien intentionnées.

Ces gens « ont travaillé pendant des années dans des conditions qui étaient souvent très différentes de celles auxquelles ils étaient habitués, ils travaillaient pour un salaire très bas et vivaient dans des logements restreints et surpeuplés (...). Ils ont passé leur vie à enseigner, à cuisiner, à faire du ménage, à cultiver la terre et à surveiller les enfants. Ces activités elles-mêmes étaient positives et non négatives.

La plupart des membres du personnel n'étaient pas responsables des politiques qui provoquaient la séparation des enfants de leurs parents et qui faisaient en sorte qu'ils vivaient dans des installations inadéquates et sous-financées. Au contraire, beaucoup d'employés ont consacré une grande partie de leur temps et de leur énergie à tenter de rendre plus humain ce système dur et souvent destructeur. Si les pensionnats ont donné des résultats positifs, nous les devons à la résilience des enfants eux-mêmes et aux efforts de ces employés. »

### Génocide culturel ou physique?

Dans un article du *Devoir* du 6 juillet 2021, l'historien Jacques Rouillard mentionne que « Ces pensionnats dirigés par des communautés religieuses ne sont

pas des camps de concentration destinés à commettre des meurtres et à assurer la destruction physique des Autochtones. L'objectif assigné par le gouvernement aux communautés était de faire rapidement de ces jeunes Autochtones des citoyens ayant les mêmes valeurs et identité que les autres jeunes Canadiens. »

Les faits colligés par des spécialistes qui se sont appuyés sur des recherches historiques substantielles et qui ont été beaucoup plus loin que le rapport de la Commission confirment que les peuples autochtones d'Amérique du Nord furent victimes, non pas d'un génocide physique et biologique, mais plutôt d'un génocide culturel qu'on a appelé depuis les années 1960, un ethnocide.

Il est important de noter que la discipline par la punition corporelle était généralisée dans la société à cette époque. Elle était chose courante dans les familles et dans tous types d'écoles, publiques ou religieuses, amérindiennes ou autres, et ce, encore existante dans un passé relativement récent.

Plusieurs adultes, même âgés actuellement de 40 ans, se souviennent très bien de ces abus physiques dans les écoles publiques dites "blanches" des différentes provinces canadiennes. Cela ne rend pas le phénomène moins déplorable pour autant. Mais il serait faux de croire que celui-ci caractérise les pensionnats amérindiens spécifiquement et uniquement. Les victimes de ces abus physiques ont été de toutes races. C'est un phénomène de violence dont même les familles indiennes elles-mêmes n'étaient pas exemptes dans leur sein.

### **Les abus sexuels**

Dans les pensionnats, il y a eu des agissements déplorables mais lesdits abus étaient loin d'être aussi généralisés et spécifiques aux religieux et communautés religieuses comme on semble vouloir le laisser entendre.

Il est malheureux que la Commission Vérité et conciliation ait affirmé faussement haut et fort que le rapport du Dr Bryce de 1907 fait état d'un taux d'abus émotionnels, physiques ou sexuels de 90 à 100% parmi les élèves. Alors que si on lit ledit rapport, on ne trouve aucune référence comme quoi le Dr Bryce fait état des abus émotionnels, physiques ou sexuels, encore moins au taux extraordinaire cité comme étant un "fait indéniable" signalé dans le rapport. Le Dr Bryce dénonçait plutôt les conditions sanitaires inacceptables créées et perpétrées par le gouvernement fédéral dans ses pensionnats, ce qui a engendré et amplifié les épidémies. Il ne s'est pas du tout attardé sur les abus. Il faut donc se méfier lorsqu'on avance qu'il y a eu des "faits indéniables" alors que ce sont des affirmations montées de toutes pièces.

## Qui sont ces abuseurs?

Des sources historiques nous informent que les abus sexuels ont souvent été perpétrés par des enfants plus âgés et des membres du personnel : des employés de maintenance, des superviseurs de dortoirs, des concierges qui n'étaient que de simples laïcs, laissés à eux-mêmes sans supervision. C'est une erreur de gestion du gouvernement fédéral qui n'effectuait aucune vérification des antécédents de ces employés avant leur embauche. De plus, il offrait un très maigre salaire à ces gens, de sorte qu'à peu près n'importe qui pouvait être embauché. Un des témoins questionnés à ce sujet par la CVR a affirmé que lorsque les cas d'abus venaient à se découvrir par la direction religieuse, les employés impliqués étaient congédiés sur le champ.

## Mythe

Comme la transmission de l'Histoire doit être la plus exacte possible, lorsque des personnes jouent à la légère avec la vérité, cela devient de l'ordre de la diffamation et de la calomnie et peut avoir des répercussions sur le cours de l'Histoire. Il s'avère que certaines histoires qui ont été racontées dans le passé sonnent faux, mais elles ont été acceptées quand même par la société comme étant des histoires vraies et ont été considérées comme des faits réels.

Prenons, par exemple, l'histoire très connue de Chanie (Charlie) Wenjack, ce jeune garçon indigène malheureux qui s'est soi-disant enfui du pensionnat qu'il fréquentait après avoir subi des abus physiques et sexuels de la part de prêtres et de religieuses catholiques. Cette version de l'histoire de Chanie fait l'objet d'une chanson populaire et apparaît également dans plusieurs livres, des vidéos de la CBC et de nombreux articles. L'histoire de Chanie est en effet très émouvante en soi, mais elle est loin d'être conforme à la vérité, tel que rapporté par le journaliste, Robert Mc Bain, dans un article dans (*C2C Journal*, Oct.2. 2017) car Chanie Wenjack n'a pas du tout fréquenté un pensionnat tenu par des religieux. Chanie a fréquenté une école publique à Kenora, en Ontario. À la demande de ses parents, il était hébergé à la résidence Cecilia Jeffery, un foyer qui était tenu par un couple indigène qui était bienveillant et compatissant envers tous les enfants. Ce foyer était presbytérien et non catholique romain. Il a servi un jour de pensionnat. Colin Wasacase, un Cri/Saulteaux, était l'administrateur de l'auberge et sa femme était la responsable des 150 enfants qui y étaient hébergés.

Il n'y a absolument aucune preuve qu'il y ait eu le moindre contact avec des prêtres et des religieuses, et encore moins de contacts abusifs, comme le laissent entendre la chanson sur sa vie, les livres et le récit de la guerre.

Le résumé de l'histoire, c'est que Chanie s'est enfuit de l'auberge avec deux de ses camarades. Selon eux, Chanie Wenjack aurait fait part de sa volonté de voir son père, car il se sentait seul. Après avoir dormi avec ses camarades une nuit dans la cabane d'un de leurs oncles, Wenjack décide de rejoindre son père en suivant la voie de chemin de fer, vêtu d'habits inappropriés pour l'hiver canadien, sans nourriture et avec seulement quelques allumettes, il ne survit pas à sa fugue et il meurt à l'âge de 12 ans de froid et de faim.

### **Nombre de réclamations**

Le nombre de réclamations pour les abus sexuels s'élève à 37,951, c'est le seul chiffre dont on est sûr. Comme on ne sait pas le nombre de pensionnats, ni le nombre d'années concernées, il faudrait éviter de faire une mauvaise interprétation et de tirer de fausses conclusions.

## Sources consultées

MC BAIN, Robert. Letters to Senator Beyak, uncensored. *C2C Journal*, April 16, 2018.

Disponible sur :

[c2cjournal.ca/2018/04/letters-to-senator-beyak-uncensored/](http://c2cjournal.ca/2018/04/letters-to-senator-beyak-uncensored/)

Commission de vérité et réconciliation du Canada. Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final. 2015. Disponible sur :

[ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer la verite reconcilier pour lavenir-Sommaire.pdf](http://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer-la-verite-reconcilier-pour-lavenir-Sommaire.pdf)

O'CONNOR, Isabelle et Ward O'CONNOR. La vérité sur les pensionnats amérindiens du gouvernement canadien [en ligne]. Disponible sur :

[web.archive.org/web/20210706174026/http://www.veritepensionnats.ca/index.html](http://web.archive.org/web/20210706174026/http://www.veritepensionnats.ca/index.html)

## Les maladies et le décès des enfants autochtones

### Rapport du Dr Bryce

Le Dr Peter Bryce, en tant que médecin en chef et inspecteur au Ministère de l'Intérieur des Affaires indiennes qui avait la responsabilité de tenir les dossiers de santé des Amérindiens du Canada, a effectué un rapport qui est une explication révélatrice des quelques 100 ans de fonctionnement des 150 pensionnats autochtones au Canada.

Sa recherche indique qu'au moins 3,213 enfants seraient morts dans ces pensionnats dans les années 1910 à 1920 à cause surtout des épidémies de tuberculose. Cette maladie était principalement contractée dans les foyers familiaux et se propageait ensuite dans les écoles. Selon ses constatations, tous les enfants en attente d'admission aux pensionnats étaient déjà infectés par des maladies contagieuses.

Malheureusement, toutes les inspections effectuées par le Dr Bryce et ses recommandations de 1907 en lien avec la santé des Indiens ont été ignorées, ni publiées par le gouvernement, car elles étaient trop embarrassantes. Or, elles ont fait l'objet d'une fuite dans la presse et ses découvertes choquantes ont été publiées en 1922 dans son livre intitulé « *The Story of a National Crime* » (*L'histoire d'un crime national*).

Dans ce livre, le Dr Bryce affirme que la santé des peuples autochtones a été ignorée dans les pensionnats indiens et les hôpitaux indiens, ce qui est une violation des promesses des traités.

On y mentionne également que le Dr Bryce a été mis à la retraite forcée suite à une loi spéciale qui a été adoptée spécifiquement à cette fin.

### Conditions de vie

Voici ce qu'il nous apprend des conditions de vie dans les pensionnats. Elles étaient déplorables, à cause de négligences financières fédérales. Les écoles étaient surpeuplées, leur construction était de piètre qualité, la ventilation insuffisante, les enfants étaient mal nourris, dormaient dans des dortoirs ce qui les rendait vulnérables aux éclosions épidémiques, au point où le Dr Bryce a noté que c'était "presque comme si les conditions propices à l'éclosion d'épidémies avaient été délibérément créées".

Ce qui n'a pas aidé la cause, c'était aussi l'inexistence à cette époque de médicaments antibactériens comme la pénicilline, ni de médicaments antiviraux et anti-inflammatoires,

De plus, la tuberculose n'était pas la seule épidémie de ces années-là, il y en avait d'autres, comme la dévastatrice « grippe espagnole » de 1918.

### **Taux de maladie et de mortalité**

La population indienne du Canada avait un taux de mortalité plus de deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population. Les Premières nations elles-mêmes ont toujours été considérées comme moins résistantes aux maladies infectieuses, telles que les épidémies de grippe, la rougeole et la variole et le grand nombre de décès est dû à un manque d'immunisation naturelle des populations indigènes en lien avec les maladies amenées au pays par les colons.

Avant 1948, le taux de maladie ou de décès des élèves était élevé. À partir de 1948, le taux de mortalité des enfants autochtones dans les écoles a considérablement diminué grâce aux progrès de la médecine.

### **Chiffres mentionnés par la Commission Vérité et Réconciliation**

La Commission nous informe qu'environ 150,000 enfants ont fréquenté les pensionnats au Canada.

On apprend que dans les 32% des 3,200 décès qui ont été identifiés par le gouvernement et les écoles, le nom de l'élève décédé n'était pas indiqué et le sexe de l'élève décédé n'a pas été enregistré dans 23% des cas et la cause du décès n'a pas été non plus enregistrée dans 49% des cas.

Cependant, dans les cas où la cause du décès était déclarée, la tuberculose était la cause dominante des décès, représentant 48,7% soit 896 décès survenus dans les pensionnats. Venaient ensuite la grippe espagnole et la pneumonie.

## Sources consultées

BRYCE, Peter Henderson. *The Story of a National Crime : being an appeal for justice to the Indians of Canada* (Histoire d'un crime national), James Hope & Sons, Ottawa, 1922  
Disponible sur :

[archive.org/details/storyofnationalcoobrycuoft/page/n7/mode/2up](http://archive.org/details/storyofnationalcoobrycuoft/page/n7/mode/2up)

HOPPER, Tristan. The graves were never a secret : Why so many residential school cemeteries remain unmarked. *National Post*, June 2, 2021. Disponible sur :

[nationalpost.com/news/canada/the-graves-were-never-a-secret-why-so-many-residential-school-cemeteries-remain-unmarked](http://nationalpost.com/news/canada/the-graves-were-never-a-secret-why-so-many-residential-school-cemeteries-remain-unmarked)

La Renaissance catholique au Canada. Le gouvernement fédéral et les Indiens de l'Ouest. *RC* n° 236, avril 2016. Disponible sur :

[crc-canada.net/etudes-speciales/oeuvre-oblats-nord-ouest-canadien/gouvernement-federal-indiens-de-louest.html](http://crc-canada.net/etudes-speciales/oeuvre-oblats-nord-ouest-canadien/gouvernement-federal-indiens-de-louest.html)

L'Encyclopédie canadienne. *Loi sur les indiens*, 2022. Disponible sur :

[thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens](http://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens)

## Les cimetières et la fosse des enfants autochtones

### Rapport du Dr Scott Hamilton

L'anthropologue **Scott Hamilton**, qui a été chargé par la Commission Vérité et réconciliation d'examiner les cimetières des écoles autochtones, a étudié en profondeur le problème, notamment celui de l'ancien pensionnat de Kamloops où 215 enfants auraient été enterrés. Son travail s'est concentré sur les documents qui ont survécu.

Dans son rapport de recherche intitulé "Où les enfants (amérindiens) sont-ils inhumés?", il mentionne lui aussi la négligence criminelle fédérale en matière de santé des Amérindiens et la bonté des églises pour l'inhumation des corps des enfants, lesquels ont fait les frais de ladite négligence de la part du gouvernement fédéral.

De plus, il évoque que l'inhumation des enfants à la suite d'épidémies (tuberculose et grippe espagnole) se faisait souvent à la hâte (risque de contagion) sur les lieux, par les survivants encore capables de le faire et l'entretien des cimetières situés à proximité des écoles ne se faisait pas, faute d'argent.

### Pour ce qui est des sépultures non identifiées

Certains médias qui ont écrit de nombreux articles sur cette tragédie n'ont malheureusement pas enquêté sur les faits réels. Selon leur récit, le cimetière était une fosse commune, terme décrivant habituellement les crimes de guerre ou les massacres d'enfants, lesquels ont été négligés, maltraités et abandonnés dans les pensionnats et enterrés dans un cimetière pour cacher leur mort.

Si c'est vraiment le cas, ce serait en effet une histoire choquante, mais il n'existe aucune preuve de l'intention de cacher ces tombes et rien n'indique que les enfants, enterrés dans ces cimetières oubliés depuis longtemps, soient morts de mauvais traitements ou de négligence. C'est pourtant ce que l'on est amené à croire à travers les récits des médias, et même selon les déclarations officielles du Premier ministre actuel du Canada, Justin Trudeau qui, à chaque prestation médiatique, sermonne l'Église catholique ...alors que d'après les documents historiques et les archives existantes, le vrai coupable est le gouvernement fédéral de l'époque.

Bien entendu, il reste encore plusieurs recherches à faire au sujet des sépultures. Jacques Rouillard, professeur émérite au département d'Histoire de l'Université de Montréal persiste et signe : « Je ne crois pas que ce soit la meilleure façon d'avancer sur le chemin de la vérité et de la réconciliation que d'empêcher les Canadiens de poser des questions, fussent-elles radioactives. Cela dit, il faut manipuler ces questions avec le plus grand soin. Et chercher les réponses partout où elles se trouvent. »

Pour sa part, le professeur d'Histoire, Laurent Constantin, nous informe que s'il n'y a aucun signe visible des sépultures au-dessus du sol, cela peut être causé par l'urbanisation ou par l'usure du temps (érosion de la pierre, pourrissement du bois) et qu'elles n'étaient pas toujours identifiées. Il était commun au 19<sup>e</sup> siècle d'enterrer les enfants et les moins fortunés dans des fosses communes. À noter qu'une fosse commune n'est pas du tout synonyme de « charnier » avec enterrement collectif et chaotique à la suite d'une exécution de masse. Les corps sont disposés respectueusement les uns à côté des autres, année après année.

Il s'agissait donc plutôt « de fosses anonymes » et non de fosses communes, comme on se plaît faussement à le dire.

Les croix de bois marquant les tombes se sont désintégrées avec le temps, tout comme les clôtures entourant les cimetières. Elles ont été envahies par la végétation forestière. Avec le temps, il est devenu difficile de déterminer les périmètres du cimetière et de connaître les personnes qui y sont enterrées, d'autant plus que ces cimetières de pensionnats étaient aussi parfois utilisés pour les enterrements des membres des municipalités voisines, mais les municipalités n'acceptaient aucune responsabilité pour l'entretien des cimetières.

Le Ministère des Affaires indiennes n'a pas accepté non plus la responsabilité de les entretenir. Cette responsabilité incombait aux congrégations religieuses qui exploitaient ces écoles avec un financement gouvernemental insuffisant.

### **La politique d'inhumation du ministère des Affaires indiennes**

Il n'y a jamais eu de politique officielle comme telle sur la façon de traiter les morts, si ce n'est que le ministère des Affaires indiennes refusait de renvoyer les corps des enfants à cause des coûts élevés et voulait que les dépouilles soient enterrées « au coût le plus bas possible ». Il s'ensuit donc que la plupart des enfants ont été enterrés sur le terrain de l'école. La ligne directrice du ministère des Affaires indiennes consistait à tenir les écoles responsables des coûts liés à

l'inhumation lorsqu'un élève meurt à l'école. C'est l'école qui déterminait généralement le lieu et la nature de l'inhumation.

Selon le rapport de la Commission Vérité et Réconciliation, il était fréquent que les parents ne soient pas informés du décès d'un élève, et les corps des élèves décédés dans les pensionnats étaient rarement renvoyés chez eux, sauf si les parents avaient les moyens de payer le transport.

## Sources consultées

Canadian Geographic – Atlas des peuples autochtones du Canada. L'histoire des pensionnats indiens du Canada. 2018. Disponible sur :

[atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/article/1%E2%80%8Ahistoire-des-pensionnats-indiens-du-canada/](https://atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/article/1%E2%80%8Ahistoire-des-pensionnats-indiens-du-canada/)

CARON Benoit. Au sujet du pensionnat de Kamloops. [Facebook], 4 juillet 2021. Disponible sur :

[web.archive.org/web/20211215000000/www.veritepensionnats.ca/uploads/1/2/7/3/127330543/faits\\_rappeles\\_par\\_m\\_benoit\\_caron\\_professeur\\_dhistoire.pdf](https://web.archive.org/web/20211215000000/www.veritepensionnats.ca/uploads/1/2/7/3/127330543/faits_rappeles_par_m_benoit_caron_professeur_dhistoire.pdf)

Commission de vérité et réconciliation du Canada. Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final. 2015. Disponible sur :

[ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer\\_la\\_verite\\_reconcilier\\_pour\\_lavenir-Sommaire.pdf](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer_la_verite_reconcilier_pour_lavenir-Sommaire.pdf)

Église catholique de Québec. Comprendre l'histoire des pensionnats. 2021. Disponible sur :

[ecdq.org/comprendre-lhistoire-des-pensionnats/](https://ecdq.org/comprendre-lhistoire-des-pensionnats/)

GIESBRECHT Brian. Teaching the Residential School Story, Essays on the Frontier. *Frontier Centre for Public Policy*, 2017. Disponible sur :

[fcpp.org/wp-content/uploads/EF09TeachingTheResidentialSchoolStoryGiesbrecht.pdf](https://fcpp.org/wp-content/uploads/EF09TeachingTheResidentialSchoolStoryGiesbrecht.pdf)

La Renaissance catholique au Canada. Le gouvernement fédéral et les Indiens de l'Ouest. RC n° 236, avril 2016. Disponible sur :

[crc-canada.net/etudes-speciales/oeuvre-oblats-nord-ouest-canadien/gouvernement-federal-indiens-de-louest.html](https://crc-canada.net/etudes-speciales/oeuvre-oblats-nord-ouest-canadien/gouvernement-federal-indiens-de-louest.html)

O'CONNOR, Isabelle et Ward O'CONNOR. La vérité sur les pensionnats amérindiens du gouvernement canadien. Disponible sur :

[web.archive.org/web/20210706174026/http://www.veritepensionnats.ca/index.html](https://web.archive.org/web/20210706174026/http://www.veritepensionnats.ca/index.html)

PAUL Gabrielle. Pensionnats pour Autochtones : qu'en était-il au Québec? Radio-Canada-Espaces autochtones, 2021. Disponible sur :

[ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1800564/pensionnats-autochtones-histoire-quebec-marie-pierre-bousquet](https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1800564/pensionnats-autochtones-histoire-quebec-marie-pierre-bousquet)

## Témoignages d'autochtones qui ont apprécié leurs pensionnats

À entendre la Commission de Vérité et Réconciliation, tous les élèves qui ont fréquenté les pensionnats ont eu une expérience négative. Or, il y a eu des expériences positives et de très beaux témoignages qui se doivent d'être soulignés, surtout si on désire dresser un portrait historique équilibré.

Le journaliste Robert Mc Bain souligne dans un de ses articles qu'il est malheureux que l'orthodoxie actuelle oblige à taire "leurs voix positives".

Voici quelques-unes de ces voix positives qui proviennent entre autres d'autochtones réputés qui ont attribué à leurs pensionnats le mérite de leur réussite dans la vie. À travers certains témoignages, on apprend ce qui se vivait dans ces pensionnats.

**A) Le dramaturge cri, pianiste, auteur compositeur de renommée mondiale, Tomson Highway**, décrit dans son nouveau livre « *Perpetual Astonishment* » que ses parents l'ont envoyé au pensionnat Guy Hill, au Manitoba, qu'il a obtenu son diplôme en étant le premier de sa classe, que le temps qu'il a passé au pensionnat de l'âge de 6 ans à 15 ans ont fait partie des neuf meilleures années de sa vie. Voici ce qu'il confie au journaliste Joshua Ostroff à ce propos :

« Tout ce qu'on entend, dans l'enquête de la Commission Vérité et Réconciliation du Canada sur le système de pensionnat, ce sont les choses négatives; on voit des dizaines de milliers d'enfants des communautés nordiques emmenés loin de leurs familles pour leur éducation. On dirait que personne ne s'intéresse au positif, à la joie dans cette école. Neuf des années les plus heureuses de ma vie, je les ai passées... dans cette école, a-t-il poursuivi. J'ai appris votre langue, pour l'amour de Dieu. Avez-vous appris ma langue? Non, alors qui est le privilégié et qui est le défavorisé?

Vous avez peut-être entendu des histoires négatives de la part de 7,000 témoins dans le processus, a déclaré le dramaturge primé. Mais ce que vous n'avez pas entendu, ce sont les 7 000 rapports qui

étaient des histoires positives. Il y a aujourd’hui beaucoup de gens qui ont réussi dans ces écoles, qui ont des carrières brillantes et qui sont des gens très fonctionnels, très heureux, comme moi. J’ai une carrière internationale florissante, et cela ne serait pas arrivé sans cette école ».

**B) L’ancienne chef de bande d’Inuvik, Hodgson-McCauley**, qui est décédée d’un cancer à l’âge de 95 ans en 2018 — a hérissé des plumes en soulignant que certaines personnes ont menti au sujet du système de pensionnat pour de l’argent. Elle a écrit en 2012 une description de ce qu’elle a appelé « l’autre aspect du pensionnat » en précisant que ses années à l’école étaient les meilleures de sa vie et elle rajoute : « Ma famille, ma sœur ne jure que par elle, a-t-elle déclaré à un intervieweur. Nous avons été traités merveilleusement bien. »

Lorsque sa mère est morte, la future chef avait six ans et son frère deux ans et demi. Son père était trappeur et n’avait donc « pas d’autres choix » que d’envoyer ses enfants au pensionnat de Fort Providence, administré par des religieuses, pour qu’ils soient pris en charge pendant l’année scolaire. « J’ai passé 10 ans là-bas. Les nonnes nous ont appris tellement de choses. »

Elle a également déclaré que des aînés l’avaient contactée au sujet de leur peur de dire la vérité. Elle a écrit ceci en lettres majuscules : « LA VÉRITÉ LES RONGE PARCE QU’ILS ONT PEUR DE DIRE DU BIEN DU PENSIONNAT », et a ajouté : « On ne nous donne qu’une seule version de l’histoire, honte à notre gouvernement! »

Elle a insisté sur la valeur sociale des pensionnats, affirmant que “pour beaucoup d’enfants pauvres, c’était le seul endroit où les gens pouvaient obtenir trois repas par jour”, pas fantaisistes mais nourrissants, beaucoup de loisirs. Chaque hiver, ils nous construisaient un grand toboggan et nous nous amusions à glisser et nous faisons beaucoup de pique-niques en été et en hiver nous faisons des promenades en foin, en traîneau tiré par des bœufs. On posait des collets à lapin et on mangeait du lapin. Ils avaient du pemmican, c’est de la viande pilée que les indigènes apprécient grandement. Ils nous ont appris à tricoter des bas pour nous-mêmes, à faire des perles de fantaisie pour les mocassins et à faire du travail avec plumes, de deux à douze plumes. Nous avons appris à faire nos propres robes,

ils nous ont appris à cuisiner et à faire le ménage. Les garçons avaient le hockey et le baseball. Les garçons autochtones essayaient toujours de battre les garçons métis, c'était très amusant.”

**C)** Pour sa part, **la sénatrice Lynn Beyak**, aujourd'hui à la retraite, n'a pas eu peur de sonder les Canadiens pour connaître leurs convictions, bonnes ou mauvaises, à propos des pensionnats et en a publié 104 sur son site Internet en 2017. Cinq d'entre elles ont été jugées racistes et ont donc eu la part du lion de l'attention des médias. Cependant, les 99 autres qui contenaient des points de vue positifs sur les pensionnats n'ont pas été considérés.

Le journaliste Robert Mc Bain a consigné ces points de vue dans son article du 16 avril 2018 intitulé « Letters to Senator Beyak, Uncensored » dans *C2C Journal*.

En voici quelques-uns :

— En tant qu'éducateurs à la retraite nous-mêmes, avec une expérience combinée de 26 ans dans des écoles autochtones et métisses, nous avons été témoins de première main des anecdotes et expériences positives de ceux qui ont tiré profit de leur fréquentation des pensionnats. Malheureusement, l'orthodoxie actuelle oblige à faire taire 'leurs voix'.

— En tant que frère d'une religieuse qui a travaillé dans le système et neveu d'un jésuite qui y a également travaillé, je refuse catégoriquement de croire que toutes les personnes qui ont travaillé dans ces écoles étaient aussi mauvaises qu'on les dépeint. Au contraire, elles cherchaient, SELON LES RÈGLES SOCIALES GÉNÉRALEMENT ADMISES À L'ÉPOQUE (NDLT), à faire le bien et à aider ces enfants.

— J'ai travaillé avec les Chipewyan en tant qu'employé de l'Église catholique de 1991 à 2001 (...) J'ai entendu de nombreux commentaires positifs de la part des autochtones qui avaient fréquenté le pensionnat de Fort Resolution (...) Une femme, chef de sa communauté depuis quelques années, a déclaré : “J'avais hâte de retourner au pensionnat. Vous étiez propres et vous aviez de la bonne nourriture.” J'ai connu une autre famille de huit enfants. Le père était un trappeur qui passait l'hiver sur les terres arides. Sa femme a contracté la tuberculose et a été placée dans un hôpital d'isolement à Fort Resolution. Les enfants étaient emmenés par le papa chaque année au pensionnat pour les garder en sécurité. C'était très dur pour le plus jeune, qui n'avait que 4 ans à l'époque — c'était même traumatisant d'être séparé de ses parents et de ses frères et sœurs plus âgés. Cepen-

dant, l'enfant a survécu alors qu'il ne l'aurait peut-être pas fait autrement. Les écoles doivent être considérées dans le contexte des circonstances sociales et économiques de l'époque.

— Mon mari a travaillé et vécu dans plusieurs communautés autochtones du nord qui ont grandement bénéficié de ces écoles et où les gens parlent très bien des soins et de l'instruction qu'ils ont reçus. On ne nous donne qu'une seule version de l'histoire. (...) J'ai passé plus de dix ans à vivre et à travailler dans des réserves et des établissements du Nord. Et je me souviens, en tant qu'enseignant, combien de fois nous avons dû convaincre la population de garder leurs enfants à la maison et de les envoyer à l'école de jour, plutôt que de les envoyer dans un pensionnat. Si les pensionnats avaient été si mauvais, pourquoi les parents insistaient-ils pour que leurs enfants y aillent? J'ai personnellement vu beaucoup de bien émaner de ces écoles. J'admets que des erreurs ont été commises, mais ces mêmes erreurs existaient aussi dans la population en général. Oui, la plupart des gens étaient bien intentionnés et travaillaient avec les connaissances qu'ils pensaient les meilleures.

— J'ai vécu et travaillé à Prince Albert, SK, pendant un certain nombre d'années et j'ai eu l'occasion de rencontrer des enseignants retraités des pensionnats, et d'écouter leurs expériences également. Ceux que j'ai rencontrés étaient tous des gens bons, travailleurs et bien intentionnés. J'ai également eu l'occasion de rencontrer des membres des Premières nations, des enseignants et des avocats, qui sont aujourd'hui des leaders et des défenseurs efficaces au sein de leur peuple et en son nom, exactement parce qu'ils ont reçu une éducation dans ces pensionnats.

— J'ai assisté à une exposition d'art autochtone à Fort McMurray et j'ai rencontré une artiste autochtone qui m'a dit à quel point elle était reconnaissante envers les religieuses et les prêtres de sa communauté qui dirigeaient l'école, car pour elle, c'était un lieu de refuge. Elle m'a dit que ses parents partaient sur la ligne de piégeage et les laissaient se débrouiller seuls et qu'elle allait s'asseoir sur les marches de l'école en espérant que quelqu'un l'aide.

— Je suis moi-même un produit d'une école de couvent catholique et si certaines personnes qui ont fréquenté cette école avec moi diront maintenant que les religieuses étaient racistes et les traitaient injustement, ce n'était pas mon expérience. Oui, elles étaient strictes, mais les principes de gentillesse et de considération pour les autres étaient tenus en haute estime et elles m'ont inculqué des valeurs qui m'ont mené avec succès pendant plus de 40 ans dans le monde des affaires.

— Ma mère a une cousine qui a fréquenté un pensionnat et chaque fois qu'on lui pose des questions à ce sujet, elle lui dit que son expérience a été bonne, en fait

elle attribue au système des pensionnats le mérite de lui avoir donné la possibilité d'avoir une bonne éducation. Son expérience au pensionnat était si bonne que lorsque le gouvernement fédéral a offert un règlement global en espèces à tous les anciens participants, elle a refusé de l'accepter.

— Je sais par expérience directe que les pensionnats ont apporté beaucoup de bien et, dans les années '50, ils ont donné aux enfants des réserves l'occasion de voir la vie en dehors de la réserve, d'être éduqués dans plus d'une école à une seule pièce pour tous et de participer à des programmes sociaux pour élargir leur expérience.

— Je pense aux nombreuses personnes qui ont fourni des vêtements et des fonds pour aider à faire en sorte que les enfants aient une bonne expérience au pensionnat alors qu'ils étaient loin de chez eux. Je ne suis pas assez naïf pour suggérer que dans certaines régions, il n'y avait pas de graves problèmes qui n'auraient jamais dû se produire, mais vous ne pouvez pas ternir tout le système avec la même brosse.

— Ayant travaillé pour et avec les autochtones du nord-ouest de l'Ontario — dont beaucoup sont mes amis — je soutiens ce que vous avez dit. N'y a-t-il pas deux côtés à cette histoire? Pourquoi un seul côté est-il exprimé? Honte à notre gouvernement.

En fin de cause, la sénatrice Beyak a été virée du Comité sénatorial pour les peuples autochtones en avril 2017 pour avoir affirmé que les pensionnats avaient de bons côtés et elle s'est retirée du Sénat en janvier 2021.

**D)** Un autre témoignage et non le moindre est celui de **Jim Bissell**, une personne de 70 ans apparentée aux autochtones. Dans une lettre adressée au chroniqueur Lorne Gunter du *Toronto Sun*, à la suite du terrorisme dont ont fait l'objet les églises catholiques du Canada, il écrit ceci :

« Le temps est venu de dire la vérité. J'ai grandi entouré de quatre réserves et d'une grande communauté d'autochtones (95%) regroupant des gens merveilleux, gentils, très généreux, très pleins d'humour et qui le restaient même quand ils étaient très pauvres. J'ai aussi une merveilleuse fille indigène qui a réussi avec des petits-enfants et des arrière-petites-filles. Je ne suis pas catholique et je n'appartiens à aucune église. J'appartiens à moi et à ma famille,

mais j'aime les valeurs chrétiennes. Il mentionne : si les morts étaient chrétiens, leur tombe était marquée par une roche peinte d'une petite croix en bois qui pourrissait en 25 ans environ. Personne ne pouvait se permettre une pierre tombale et, s'ils le pouvaient, il n'y avait personne qui les fabriquait à l'époque. Les temps étaient durs et, en fait, désespérés dans les années 30. Beaucoup de gens ont dû leur vie aux missionnaires et nous avons tendance à l'oublier. Ils n'avaient pas toujours raison, bien sûr que non, mais ils voulaient en fait éduquer, nourrir et améliorer la vie de tous, peu importe d'où ils venaient. Les églises n'ont pas besoin de s'excuser d'avoir essayé d'éduquer les pauvres dans le seul système qui fonctionnerait pour les peuples nomades. La plupart des générations plus âgées qui ont souffert sont mortes depuis longtemps et sont parties ou ont pardonné. Il me semble que beaucoup de la nouvelle génération veulent juste être des victimes et pensent que l'argent résoudra leur douleur.

Les médias d'aujourd'hui ne racontent que la moitié de l'histoire, alors je pense que nous, en tant que témoins, devons parler et dire la vérité. Si tu veux, je t'emmènerai sur une terre sacrée où des centaines de personnes ont été laissées sur les rampes et les arbres ou allongées sur le sol quand elles sont mortes. Personne d'autre que la mémoire historique n'a marqué leurs tombes.

S'il vous plaît, croyez-moi quand je dis que les missionnaires n'étaient pas un groupe de personnes malfaisantes pour tuer de petits enfants comme cela paraît dans les médias d'aujourd'hui. Ce n'est pas ce dont j'ai été témoin. Les missionnaires savaient que les peuples anciens de notre terre ne pouvaient pas continuer à exister dans une société nomade et isolée, alors ils ont essayé de les éduquer et bien sûr de changer leur culture pour être plus compatible avec les conditions de l'époque. Avaient-ils raison? Peut-être, je ne sais pas, mais au moins ils étaient prêts à essayer d'aider. »

**E)** Aujourd'hui, une personne qui travaille avec les autochtones du Canada a déclaré dans le journal de *LifeSiteNews* sous couvert d'anonymat, qu'il est très diffi-

cile pour les catholiques heureux de parler de leurs expériences positives de l'Église. « Les autochtones catholiques qui aiment l'Église sont intimidés pour devenir des victimes, a-t-il dit. « C'est une chose étrange que le gouvernement et la culture convainquent les indigènes qu'ils sont à nouveau des victimes. Nous voulions que le Pape dise qu'il est désolé et nous l'avons entendu le dire. »

## Sources consultées

BISSELL Jim. Residential Schools, the Other Side of the Story. Lettre adressée à Lorne Gunter du Toronto Sun, reproduite sur le site de John Sullivan. Disponible sur :

[johnsullivancounselling.com/residential-schools-the-other-side-of-the-story/](http://johnsullivancounselling.com/residential-schools-the-other-side-of-the-story/)

Traduction disponible sur le site [ecatholic.com](http://ecatholic.com).

BRYCE, Peter Henderson. *The Story of a National Crime : being an appeal for justice to the Indians of Canada* (Histoire d'un crime national), James Hope & Sons, Ottawa, 1922  
Disponible sur :

[archive.org/details/storyofnationalcoobrycuoft/page/n7/mode/2up](http://archive.org/details/storyofnationalcoobrycuoft/page/n7/mode/2up)

HAMILTON, Augustin. Ce qu'on ne dit jamais : certains Autochtones ont grandement apprécié leur pensionnat. Site Campagne Québec-Vie, 29 juin 2021. Disponible sur :

[cq.v.qc.ca/ce\\_qu\\_on\\_ne\\_dit\\_jamais\\_certains\\_autochtones\\_ont\\_grandement\\_apprecie\\_leur\\_pensionnat](http://cq.v.qc.ca/ce_qu_on_ne_dit_jamais_certains_autochtones_ont_grandement_apprecie_leur_pensionnat)

LifeSiteNews. Rescued from the memory hole : Some First Nations people loved their residential schools, *LifeSiteNews* June 28, 2021. Disponible sur :

[lifesitenews.com/news/rescued-from-the-memory-hole-some-first-nations-people-loved-their-residential-schools/](http://lifesitenews.com/news/rescued-from-the-memory-hole-some-first-nations-people-loved-their-residential-schools/)

MARCHAND, Len et Matt HUGHES. *Breaking Trail : The Autobiography of Len Marchand*, Caitlin Press, 2000, 230p.

MC BAIN, Robert. Letters to Senator Beyak, uncensored. *C2C Journal*, April 16, 2018.  
Disponible sur :

[c2cjournal.ca/2018/04/letters-to-senator-beyak-uncensored/](http://c2cjournal.ca/2018/04/letters-to-senator-beyak-uncensored/)

## L'Église catholique : excuses, compensations, archives

### Excuses

Une autre fausse information qui a circulé et qui a été mise de l'avant par certains médias grand public et les politiciens est que l'Église catholique a été réticente à présenter des excuses ou à faire amende honorable pour les abus commis dans les écoles qu'elle administrait.

Or, dans les faits, l'Église catholique au Canada et Rome ont reconnu depuis longtemps que certains catholiques étaient en faute dans le système des pensionnats mandaté par le gouvernement.

En 1991, les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, qui ont fourni du personnel au plus grand nombre de pensionnats, ont présenté des excuses complètes pour leur participation au système, et ont dit : “Nous nous excusons sincèrement pour le rôle que nous avons joué, même si cette participation a pu être naïve et involontaire, dans la mise en place et le maintien d'un système qui a dépouillé d'autres personnes non seulement de leurs terres, mais aussi de leurs traditions culturelles, linguistiques et religieuses.”

En avril 2009, le Pape Benoît XVI a rencontré des représentants autochtones et s'est excusé des abus subis par les enfants dans ces écoles. Phil Fontaine, alors chef national de l'Assemblée des Premières nations, est sorti de la réunion satisfait. “Nous voulions que le Pape nous dise qu'il était désolé et (...) qu'il avait de la compassion pour nous, a déclaré Phil Fontaine. Nous l'avons entendu très clairement aujourd'hui.”

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC), l'archevêque d'Edmonton, Mgr Smith, et l'archevêque de Vancouver, Mgr Michael Miller, ont renouvelé leurs témoignages de solidarité avec les peuples autochtones du Canada.

Après la découverte des 215 tombes non marquées sur le terrain de l'ancienne école, en avril 2022, le pape François a présenté **à son tour** ses excuses devant les délégations autochtones qui se sont rendues au Vatican, du 28 mars au 1 avril 2022.

## **Visite du pape François au Canada**

Le pape François est même venu au Canada du 24 au 29 juillet 2022, en dédiant son voyage aux Premières Nations. Il est arrivé au Canada en humble pèlerin de la paix pour écouter, pour demander pardon et pour prier avec les peuples autochtones marqués par la tragédie des pensionnats. Il tenait à faire ce pèlerinage pénitentiel malgré ses ennuis de santé et ses douleurs aux genoux. Ce geste en soi est très significatif de sa compassion et de son désir sincère de s'excuser pour mettre un baume sur les souffrances vécues par les Autochtones.

Dans les faits, il a demandé pardon au nom de toutes ces personnes chrétiennes qui ont posé des gestes déplorables et indéniables à quelque degré que ce soit. Il a aussi mentionné l'importance de poser des gestes concrets adaptés à leurs besoins pour cheminer ensemble vers une voie de guérison et de réconciliation.

## **Compensations monétaires**

L'Église catholique n'a jamais refusé de compenser les Amérindiens et elle leur a présenté de nombreuses excuses. Les entités catholiques qui exploitaient des pensionnats faisaient partie de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI) de 2006.

Avec la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI), entrée en vigueur en 2007, il n'est nullement question des Églises comme étant mises en cause, mais bien seulement et uniquement le gouvernement fédéral :

Au contraire, les quelque 50 entités individuelles qui ont signé la Convention ont payé sur un objectif de 25 millions de dollars requis en contributions en nature, 3,7 millions de dollars supplémentaires provenant d'une campagne de « meilleurs efforts ». Il s'agit donc de 29 millions de dollars en espèces (moins les frais juridiques) qui ont été déboursés par les communautés religieuses.

## **Les archives des religieux**

Les archives sont une vraie mine d'or, nous dit l'archiviste David Bureau, président du regroupement des archivistes religieux, et voici ce qu'il nous partage dans son article : *Que pourraient révéler les archives religieuses sur les pensionnats autochtones?*

La plupart des entités catholiques qui géraient des pensionnats ont commencé à partager leurs archives, il y a de cela des années.

Après les découvertes de Kamloops et de Marieval, les supérieurs/es des congrégations Oblats de Marie Immaculée et des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe ont annoncé l'ouverture de leurs archives, pour pouvoir mieux comprendre le système mis en place dans les pensionnats autochtones et tirer au clair toute cette histoire. Ils ont fait l'effort de conserver les traces de notre passé. On peut donc accéder sans problème aux documents et réfléchir ensemble sur ce passé trouble. Bien sûr, un travail de fouille est aussi à faire, de même que l'examen des restes retrouvés. Cela permettra de mieux comprendre les circonstances de ces décès.

Pour leur part, les Sulpiciens fondateurs de la Ville de Montréal, qui ont aussi été en contact avec les nations autochtones, notamment la nation Mohawk par le truchement de la Seigneurie des Deux-Montagnes ont mis la clé à la porte et licencié leurs professionnels qui sont à l'emploi depuis plusieurs années, mais le supérieur provincial a bien rassuré qu'il n'est aucunement question de poser des gestes qui mettraient en danger nos archives et nos biens patrimoniaux.

Il faut être conscient que le manque d'argent, le manque de ressources matérielles, particulièrement pour l'entreposage adéquat, le manque de personnel sont tous des facteurs aggravants qui se sont accumulés depuis près de 20 ans et qui nous forcent aujourd'hui à constater que même des archives que nous croyions essentielles et inattaquables peuvent subitement être en danger.

Pour ce qui est des dossiers du gouvernement et de ceux qui exploitaient les pensionnats, ils étaient souvent incomplets, car selon une politique du gouvernement fédéral de 1933, les bulletins scolaires pouvaient être détruits après cinq ans et les rapports d'accidents après dix ans. Entre 1936 et 1944, le gouvernement fédéral a détruit 200,000 dossiers des Affaires indiennes, comme le ministère s'appelait alors.

De plus, les incendies survenus dans un certain nombre de pensionnats ont également endommagé ou détruit les dossiers historiques à certains endroits.

## Sources consultées

BUREAU, David. Que pourraient révéler les archives religieuses sur les pensionnats autochtones ? *Regroupement des archivistes religieux*, 9 juillet 2021. Disponible sur : [regroupementarchivistesreligieux.wordpress.com/2021/07/09/que-reveleront-les-archives-religieuses/](https://regroupementarchivistesreligieux.wordpress.com/2021/07/09/que-reveleront-les-archives-religieuses/)

Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) Déclaration de la CECC-Délégation auprès du Saint-Siège, 10 juin 2021. Disponible sur : [cecc.ca/annonce/declaration-de-la-cecc-delegation-aupres-du-saint-siege/](https://cecc.ca/annonce/declaration-de-la-cecc-delegation-aupres-du-saint-siege/)

Conférence des évêques catholiques du Canada. Déclaration de la CECC Date de la délégation auprès du saint-Siège. 29 juin 2021. Disponible sur : [cccb.ca/wp-content/uploads/2021/06/CCCB-statement-on-Delegation-to-the-Holy-See-29-June-2021-FR.pdf](https://cccb.ca/wp-content/uploads/2021/06/CCCB-statement-on-Delegation-to-the-Holy-See-29-June-2021-FR.pdf)

Conférence des Évêques catholiques du Canada : Pensionnats indiens et CVR. Les Évêques du Canada font le point sur la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, 28 janvier 2022. Disponible sur : [cccb.ca/fr/peuples-autochtones/pensionnats-indiens-et-cvr/](https://cccb.ca/fr/peuples-autochtones/pensionnats-indiens-et-cvr/)

DE SOUZA, Fr. Raymond J. The truth about the Church's obligation to aboriginals, National post, 18 may 2016. Disponible sur : [nationalpost.com/opinion/fr-raymond-j-de-souza-the-truth-about-the-churchs-obligation-to-aboriginals](https://nationalpost.com/opinion/fr-raymond-j-de-souza-the-truth-about-the-churchs-obligation-to-aboriginals)

Église catholique de Québec. Comprendre l'histoire des pensionnats. 2021. Disponible sur : [ecdq.org/comprendre-lhistoire-des-pensionnats/](https://ecdq.org/comprendre-lhistoire-des-pensionnats/)

Église catholique du Québec. Service des communications. Les peuples autochtones et l'Église catholique sur le sentier de la guérison, 2021. Disponible sur : [ecdq.org/les-peuples-autochtones-et-leglise-catholique-sur-le-sentier-de-la-guerison/](https://ecdq.org/les-peuples-autochtones-et-leglise-catholique-sur-le-sentier-de-la-guerison/)

Gouvernement du Canada. Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Disponible sur : [rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100015576/1571581687074](https://rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100015576/1571581687074)

NADEAU, Jean-Francois. Que cachent les archives religieuses? *Le Devoir*, 3 juillet 2021. Disponible sur : [ledevoir.com/societe/615498/l-horreur-et-la-grandeur-se-trouvent-bien-souvent-dans-le-meme-bateau-que-cachent-les-archives-religieuses](https://ledevoir.com/societe/615498/l-horreur-et-la-grandeur-se-trouvent-bien-souvent-dans-le-meme-bateau-que-cachent-les-archives-religieuses)

ROUILLARD, Jacques. Le génocide des autochtones. Le Devoir, 6 juillet 2021. Disponible sur :

[ledevoir.com/opinion/idees/615969/le-genocide-des-autochtones](https://ledevoir.com/opinion/idees/615969/le-genocide-des-autochtones)

# La Commission de vérité et réconciliation du Canada

## Mandat

La Commission de Vérité et réconciliation du Canada (CVR) a été établie dans le cadre d'une entente juridique entre les survivantes et les survivants des pensionnats autochtones, l'Assemblée des Premières Nations, les représentants des Inuits et les responsables de la création et de la direction des écoles, soit le gouvernement fédéral et les autorités ecclésiastiques.

Son mandat consistait à informer toutes les Canadiennes et tous les Canadiens de ce qui s'était passé dans les pensionnats autochtones. Elle a été activée entre 2008 et 2015 et par la suite les documents ont été transférés au Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) afin d'y être conservés en lieu sûr.

## Quelques faiblesses et manquements à noter au sujet du rapport de la Commission de Vérité et réconciliation

Dans le *National Post* du 22 juin 2015, Hynie Rubenstein et Rodney Clinton nous font part que le rapport de la Commission de vérité et réconciliation est biaisé et partiel sur certains points au sujet du vécu dans les pensionnats que voici :

1. La Commission a manqué de rigueur en matière de collecte de données, en fait de comparaisons, de contextualisation et de liens de causalité. Ce qui fait en sorte que le rapport raconte une histoire biaisée et partielle de ce qui s'est réellement passé dans les pensionnats et de l'incidence de cette expérience sur les élèves.
2. La Commission a eu recours à un échantillon de témoins auto-sélectionnés plutôt qu'aléatoire. Elle a accepté les témoignages comme nécessairement et automatiquement véridiques, sans contre-interrogatoire, sans corroboration ou justification;
3. La Commission a conclu que ces témoignages sont représentatifs de la totalité de l'expérience au sein de ces écoles, alors qu'on a vu d'après certains témoignages que ce n'était pas le cas;
4. La Commission a laissé entendre, sans preuve, que la plupart des élèves ont été gravement heurtés de leur expérience au pensionnat...; en utilisant le terme "Survivants" (avec un S majuscule et en l'appliquant à tout élève)

- soit au soixante-dix pour cent des Amérindiens qui n'ont jamais fréquenté ces écoles...
5. La Commission a refusé de lancer un filet permettant de capturer un échantillon suffisamment vaste, tel que l'aurait permis le budget de 60 millions \$ de la Commission et elle s'est cantonnée plutôt au témoignage de quelque 6,000 élèves (sur 150,000);
  6. La Commission a écarté délibérément des études, dépeignant positivement la réalité des pensionnats, réalisées par des générations d'anthropologues compétents et animés de compassion;
  7. La Commission a affirmé que dans le rapport du Dr Bryce de 1907, il a mentionné qu'il y a eu un taux d'abus émotionnel, physique ou sexuel de 90 à 100% parmi les élèves, alors qu'aucune référence à des abus émotionnels, physiques ou sexuels, encore moins le taux extraordinaire cité comme étant un "fait indéniable" a été signalé dans ledit rapport.

## Sources consultées

Commission de vérité et réconciliation du Canada. Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final. 2015. Disponible sur :

[ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer la verite reconcilier pour lavenir-Sommaire.pdf](http://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer-la-verite-reconcilier-pour-lavenir-Sommaire.pdf)

RUBENSTEIN, Hymie et Rodney CLIFTON. Truth and Reconciliation report tells a skewed and partial story of residential schools. *National Post*, June 22 2015. Disponible sur :

[nationalpost.com/opinion/rubenstein-clifton-truth-and-reconciliation-report-tells-a-skewed-and-partial-story-of-residential-schools](http://nationalpost.com/opinion/rubenstein-clifton-truth-and-reconciliation-report-tells-a-skewed-and-partial-story-of-residential-schools)

## Conclusion

Dans l'édition du *Devoir* du 2 juillet 2021, Christian Rioux, journaliste au *Devoir* dans sa rubrique nous met en garde en faisant état de l'existence d'un « délire victimaire qui s'est emparé de nos sociétés ». Il relève le choc qui se produit entre l'histoire, qui se veut scientifique, et la mémoire véhiculée par des groupes de militants qui sont en mal de sensationnalisme.

Comme on l'a vu tout au long des points traités, il appert injuste et excessif de mettre tout le blâme sur l'Église catholique, puisque d'après les documents historiques et les archives existantes, le vrai responsable est le gouvernement fédéral de l'époque. À cet effet, il est fâcheux que le Premier ministre Justin Trudeau ait déclaré ceci : « Nous attendons de l'Église qu'elle assume la responsabilité de son rôle dans cette affaire et qu'elle soit là pour aider au deuil et à la guérison y compris en fournissant les dossiers nécessaires. C'est quelque chose que nous attendons tous encore que l'Église catholique fasse. »

Et pourtant, il ressort avec évidence que le gouvernement fédéral de l'époque a été le responsable du déracinement et de l'assimilation des Autochtones et n'a pas fourni le financement adéquat pour les pensionnats, les enfants et les cimetières.

Il a fait appel aux communautés religieuses pour diriger les pensionnats comme le gouvernement du Québec et les commissions scolaires catholiques ont requis leurs services à notre époque pour prendre en charge l'éducation, la santé et les services sociaux.

Pour ma part, je trouve qu'il est essentiel et très louable de demander pardon aux autochtones au nom du gouvernement fédéral et au nom des membres de l'Église catholique qui ont commis des erreurs, en posant des gestes déplorable et indéniables à quelque degré que ce soit. C'est de notre devoir aujourd'hui de mettre un baume sur les blessures de toutes les personnes qui ont été touchées de près ou de loin par ces mauvais agissements : que ce soit en leur offrant une qualité de présence et d'écoute, une aide psychologique et financière, un accompagnement pour réfléchir, analyser et avoir un regard critique sur les ajustements à apporter et la mise de nouvelles actions à l'essai pour l'amélioration de leur qualité de vie.

Cependant, là où je considère que ce serait un égarement, c'est lorsqu'on demande et on s'attend à ce que l'Église catholique s'excuse comme institution, car on laisse sous-entendre ainsi que c'est elle en soi, qui est fautive et qui produit de par sa mission et ses valeurs des malfaiteurs, des abuseurs physiques et psychologiques, alors qu'il s'agit seulement de certains membres de l'Église (laïcs ou religieux) et non de l'ensemble de ses membres et que ces agissements sont tout à fait contraire à ses valeurs.

À cet effet, il y a lieu de se demander quand un joueur de hockey ou un professeur ou un journaliste de Radio-Canada commet des abus physiques, psychologiques, sexuels, accusons-nous la Ligue nationale de hockey, le Ministère de l'Éducation, et Radio-Canada d'avoir commis ces mauvais traitements? Exigeons-nous leur pardon? Non!

Va-t-on nous priver d'assister aux parties de hockey, de retirer nos enfants des écoles ou ne plus voir les émissions de Radio-Canada? Non!

Alors, c'est à se demander pourquoi lorsqu'il s'agit de certains membres de l'Église catholique, on rejette l'Église dans son entité? Serait-ce une forme de déculpabilisation collective? comme l'a si bien dit Ovide Bastien dans son article : « Diaboliser afin de se disculper ».

Je termine avec cette question qui mérite aussi réflexion :

Pourquoi ne pas s'attarder sur une réalité dérangeante qui existe dès le début de la colonisation, à savoir celle d'avoir confiné les autochtones dans une petite réserve en contraste avec l'immensité de leur lieu d'origine, prendre acte que leur territoire nous appartient et en plus oser penser qu'ils n'ont qu'à s'assimiler?

Bref, j'espère de tout cœur que la vérité, la justice et la paix régneront dans cette cause pour une réconciliation durable.

Monique Khouzam Gendron  
[moniquekhouzam.ca](http://moniquekhouzam.ca)

## Sources consultées

DESPLANQUES, Anne Caroline et Raphaël PIERROT. Pensionnats autochtones : Trudeau sermonne l'Église catholique. *Journal de Montréal*, 4 juin 2021. Disponible sur : [journaldemontreal.com/2021/06/04/pensionnats-autochtones-trudeau-sermonne-leglise-catholique](http://journaldemontreal.com/2021/06/04/pensionnats-autochtones-trudeau-sermonne-leglise-catholique)

La presse canadienne à Ottawa. Trudeau réclame des excuses à l'Église catholique pour les pensionnats autochtones. *Le Devoir*, 5 juin 2021. Disponible sur : [ledevoir.com/politique/canada/607791/trudeau-reclame-des-excuses-a-l-eglise-catholique-pour-les-pensionnats-autochtones](http://ledevoir.com/politique/canada/607791/trudeau-reclame-des-excuses-a-l-eglise-catholique-pour-les-pensionnats-autochtones)

LECOMTE, Anne-Marie. Pensionnat autochtones : Trudeau presse l'Église de prendre ses responsabilités. Radio-Canada. 4 juin 2021. Disponible sur : [ici.radio-canada.ca/nouvelle/1798884/reste-enfants-ottawa-kamloops-excuses-communaute-trudeau](http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1798884/reste-enfants-ottawa-kamloops-excuses-communaute-trudeau)

## Autres articles d'opinion...

BASTIEN, Ovide. Diaboliser afin de se disculper. *Le Devoir*, 3 juillet 2021. Disponible sur : [ledevoir.com/opinion/libre-opinion/615417/pensionnats-autochtones-diaboliser-afin-de-se-disculper](http://ledevoir.com/opinion/libre-opinion/615417/pensionnats-autochtones-diaboliser-afin-de-se-disculper)

FOURNIER, Louis. À quand la vérité sur les enfants autochtones disparus à Kamloops? *Le Devoir*, le 11 juin 2022. Disponible sur : [ledevoir.com/opinion/libre-opinion/721773/libre-opinion-a-quand-la-verite-sur-les-enfants-autochtones-disparus-a-kamloops](http://ledevoir.com/opinion/libre-opinion/721773/libre-opinion-a-quand-la-verite-sur-les-enfants-autochtones-disparus-a-kamloops)

KHOUZAM GENDRON, Monique. Lettre ouverte à M. Justin Trudeau : Et si on disait toute la vérité ou presque de la fosse commune des enfants amérindiens? *Metro*, 11 juillet 2021. Disponible sur : [www.metro-montreal.com/lettre-ouverte-a-m-justin-trudeau-et-si-on-disait-toute-la-verite-ou-presque-de-la-fosse-commune-des-enfants-amerindiens](http://www.metro-montreal.com/lettre-ouverte-a-m-justin-trudeau-et-si-on-disait-toute-la-verite-ou-presque-de-la-fosse-commune-des-enfants-amerindiens) [PDF]

KHOUZAM GENDRON, Monique. Des églises brûlent : un mutisme éloquent et inquiétant (publié dans : *Le Devoir*, *le Journal de Montréal*, *TVA nouvelles*, *Le Soleil*, *Le Droit*, *le Journal de Québec*, *La Tribune*, *Le Nouvelliste*, 26 juillet 2021). Disponible sur : [journaldemontreal.com/2021/07/26/des-eglises-brulent--un-mutisme-eloquent-et-inquietant](http://journaldemontreal.com/2021/07/26/des-eglises-brulent--un-mutisme-eloquent-et-inquietant)

KHOUZAM GENDRON, Monique. La fosse commune des enfants autochtones : apostasie, et si on s’y attardait... *Metro*, 10 août 2021. Disponible sur : [journalmetro.com/debats/2678308/fosse-commune-des-enfants-autochtones-apostasie-et-si-on-sy-attardait/amp/](http://journalmetro.com/debats/2678308/fosse-commune-des-enfants-autochtones-apostasie-et-si-on-sy-attardait/amp/)

KHOUZAM GENDRON, Monique. Les excuses de la conférence des évêques catholiques du Canada aux autochtones : À tort ou à raison? *Métro*, 2 octobre 2021. Disponible sur : [journalmetro.com/debats/2707917/autochtones-pensionnats-eveques-catholiques/](http://journalmetro.com/debats/2707917/autochtones-pensionnats-eveques-catholiques/)

LAROSE, Jacques. Ces fameux pensionnats! *Carnet d’un ermite urbain*, 3 août 2022. Disponible sur : [jacques172.com/2022/08/03/au-sujet-de-ces-fameux-pensionnats-autochtones/](http://jacques172.com/2022/08/03/au-sujet-de-ces-fameux-pensionnats-autochtones/)

NADEAU, Jean-François. Que cachent les archives religieuses? *Le Devoir*, 3 juillet 2021. Disponible sur : [ledevoir.com/societe/615498/l-horreur-et-la-grandeur-se-trouvent-bien-souvent-dans-le-meme-bateau-que-cachent-les-archives-religieuses](http://ledevoir.com/societe/615498/l-horreur-et-la-grandeur-se-trouvent-bien-souvent-dans-le-meme-bateau-que-cachent-les-archives-religieuses)

RIOUX, Christian. Histoire et mémoire. *Le Devoir*, 2 juillet 2021. Disponible sur : [ledevoir.com/opinion/chroniques/615222/histoire-et-memoire](http://ledevoir.com/opinion/chroniques/615222/histoire-et-memoire)

## Remerciements

Un grand Merci à toutes les personnes que la vérité habite dont Isabelle et Ward O'Connor qui, grâce à leurs recherches, ont pu repérer plusieurs documents historiques et des archives très précieux pour la cause et ont conçu un site web à cet effet.

Merci aussi à tous ceux et celles qui ont traduits les textes en français et qui ont fait circulé l'information.

MERCI à Serge Gendron pour les corrections apportées au texte.

*La recherche de la vérité est la plus noble  
des occupations, et sa publication est un devoir.*

Mme de Staël

Monique Khouzam Gendron  
Gestionnaire et bibliothécaire professionnelle  
[moniquekhouzam.ca/](http://moniquekhouzam.ca/)